

FICHE D'INSCRIPTION - RENTREE SEPTEMBRE 2017

Épreuves de sélection pour l'admission dans les instituts de **SECRETARIAT MEDICAL et MEDICO-SOCIAL**

de la Croix-Rouge française

Avant de remplir les rubriques ci-dessous, lisez attentivement la notice d'information jointe. Écrivez au stylo en majuscule.

NE PAS REMPLIR – RÉSERVE À L'INSTITUT

N° DOSSIER | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _

- | | | | |
|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Photocopie doc. identité | <input type="checkbox"/> Certificat de scolarité | <input type="checkbox"/> Copie Baccalauréat | <input type="checkbox"/> Copie diplôme de niveau V ou V bis |
| <input type="checkbox"/> Copie équivalence Bac. | <input type="checkbox"/> Certificats de travail | <input type="checkbox"/> Règlement sélection | <input type="checkbox"/> CV |
| | | | <input type="checkbox"/> Autres |

Mme Mlle M PRÉNOMS

NOM MARITAL NOM de jeune fille

Date de naissance | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE Email.....

Téléphone fixe | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _

Portable de l'élève | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _

TITRE D'INSCRIPTION : Cocher la case correspondante

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat Série _
<input type="checkbox"/> Équivalent niveau IV Année _
Précisez : | <input type="checkbox"/> Candidat ayant accompli intégralement une année de terminale, sans expérience professionnelle
Série _
Année _ |
|--|--|

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Candidat ayant accompli intégralement une année de seconde
Série _
Année _
<input type="radio"/> Expérience de 3 ans dans le secteur administratif, sanitaire, social ou médico-social.
<input type="radio"/> Expérience de 5 ans dans un autre secteur d'activité. | <input type="checkbox"/> Titre ou diplôme homologué niveau V ou de niveau V bis (BEPC)
Précisez : Année _
<input type="radio"/> Expérience de 3 ans dans le secteur administratif, sanitaire, social ou médico-social.
<input type="radio"/> Expérience de 5 ans dans un autre secteur d'activité. |
|--|---|

CHOIX DE DATE DE SÉLECTION : Cocher la date souhaitée

- Vendredi 3 mars 2017
 Jeudi 27 avril 2017
 Lundi 3 juillet 2017
 Vendredi 1^{er} septembre 2017

FINANCEMENT DE LA FORMATION EN CAS D'ADMISSION

- | | | |
|---|---------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Personnel | <input type="checkbox"/> Parent | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) |
| <input type="checkbox"/> Employeur (nom et adresse) | | <input type="checkbox"/> Organismes financeurs (Fongécif, ANFH, OPCA,...)..... |
| | | |

Les épreuves de sélection se déroulent dans l'institut où les candidats s'inscrivent. J'accepte sans réserve le règlement qui régit les épreuves.

Je, soussigné(e),, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A

SIGNATURE

Le | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _

NOTICE D'INSCRIPTION

Épreuves de sélection pour l'admission dans les instituts de

SECRETARIAT MEDICAL et MEDICO-SOCIAL de la Croix-Rouge française

CALENDRIER DES ÉPREUVES

DATES DES ÉPREUVES	DATES DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS
Vendredi 3 mars 2017	Mercredi 1 ^{er} mars 2017
Jeudi 27 avril 2017	Jeudi 25 avril 2017
Lundi 3 juillet 2017	Jeudi 29 juin 2017
Vendredi 1er septembre 2017	Mercredi 30 août 2017

DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier complet est à déposer ou à envoyer à l'institut de formation.

Nous attirons votre attention sur le fait que la date limite des inscriptions est la date à laquelle votre dossier doit être réceptionné au secrétariat de l'institut de formation.

CONVOCATION

Une convocation aux épreuves sera envoyée à chaque candidat à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription. Si vous n'avez pas reçu de convocation 10 jours avant la date des épreuves veuillez prendre contact par téléphone avec l'institut de formation.

Les résultats seront communiqués par courrier 10 jours après les épreuves.

◆ ATTENTION ◆

Pour vous présenter aux épreuves de sélection (admissibilité et admission), vous devrez vous munir d'une **pièce d'identité en cours de validité** portant une photo (*carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire*).

Pour les candidats étrangers, **un passeport** ou une **carte de séjour** ou une **carte de résident** ou une **carte d'identité avec traduction française** par un traducteur assermenté.

Les informations mentionnées dans ce document font l'objet d'un traitement informatisé. Elles sont indispensables à la prise en compte de votre candidature. Elles pourront être transmises à toutes personnes ou organismes participant au déroulement des épreuves de sélection. Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, chaque candidat bénéficie du droit d'accès et de rectification au dossier informatique le concernant. Par ailleurs, vos nom et prénom pourront être diffusés sur l'internet. Vous pouvez vous y opposer à tout moment.

INSTITUT DE FORMATION DE NANCY

INFORMATIONS GENERALES

La Croix-Rouge française, association humanitaire, auxiliaire des pouvoirs publics, contribue depuis son origine à la formation des personnels de santé, en privilégiant la dimension humaine alliée à la compétence technique.

Elle gère 8 instituts en Secrétariat Médical et Médico-Social.

Les personnels formés sont préparés à exercer leur fonction dans les secteurs sanitaire, social et/ou médico-social.

La grande diversité de stages pendant la formation favorise l'ouverture d'esprit à tous les secteurs et accroît l'efficacité professionnelle.

Les conditions d'admission sont celles fixées par la Croix-Rouge française (décision du Conseil d'Administration du 17 décembre 2003).

Les informations concernant le projet de formation, le déroulement de la scolarité, les conditions administratives et financières sont obtenues auprès de chaque institut de Secrétariat Médical et Médico-Social de la **Croix-Rouge** française.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION

Pour être admis à passer les épreuves de sélection, les candidats doivent **remplir les conditions suivantes** :

- | |
|--|
| ■ Avoir 18 ans dans l'année de la rentrée scolaire |
| ■ Satisfaire aux tests d'admission |

FRAIS DE FORMATION

Frais de sélection 85 € - Coût pédagogique : Nous consulter.

DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

Afin de garantir la valeur d'une formation Croix-Rouge française et la dimension nationale du certificat, les épreuves de sélection sont communes à tous les instituts de Secrétariat Médical et Médico-social de la Croix-Rouge.

Nous vous proposons des formations vous permettant de vous préparer à ces tests, n'hésitez pas à nous contacter.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	/40 POINTS
Une épreuve d'expression écrite dans l'objectif d'évaluer la capacité rédactionnelle du candidat.	/20 POINTS
Des tests d'aptitude, dans l'objectif d'évaluer les capacités professionnelles potentielles du candidat	/20 POINTS
ÉPREUVES D'ADMISSION	/20 POINTS
Un entretien dans l'objectif d'évaluer les motivations du candidat à partir d'un curriculum vitae actualisé.	/20 POINTS

L'admissibilité est prononcée si le candidat obtient une moyenne égale ou supérieure à 20/40 à l'épreuve d'expression écrite et aux tests d'aptitude sans note éliminatoire inférieure à 08/20 à l'une des deux épreuves.

L'admission est prononcée si le candidat obtient un total (écrit + oral) au moins égal à 30/60 sans note inférieure à 10/20 à l'oral.

INSTITUT DE FORMATION DE NANCY

JURY FINAL DE VALIDATION

Un jury valide l'admission définitive du candidat, il est composé : du directeur ou de son représentant qui préside le jury, d'un cadre formateur ayant participé à la correction des épreuves écrites.

VALIDITE DE LA SELECTION

L'admission prononcée est valable pour l'ensemble des instituts de formation de Secrétariat Médical et Médico-Social de la Croix-Rouge française pour la rentrée de l'année en cours.

DATES & PERIODICITE DE LA FORMATION

Dates de la formation : du lundi 18 septembre 2017 au 22 juin 2018 au plus tard.

La formation est dispensée du lundi au vendredi sur la base de 35 heures/semaine.

Nombre d'heures	1245 (base 35 h/semaine)
Cours théoriques et pratiques	615 heures
<i>Enseignements en stage</i>	<i>630 heures</i>
Congés	3 semaines

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

La **fiche d'inscription** ci-jointe dûment remplie.

Une photocopie lisible de l'un des documents suivants :

- **Pour les français** : livret de famille, carte d'identité/passeport en cours de validité, copie ou extrait d'acte de naissance.
- **Pour les candidats étrangers** : passeport, carte de séjour, carte de résident, la traduction française (par un traducteur assermenté) de la carte d'identité.

Une **enveloppe pré-timbrée** au tarif normal en vigueur (poids <20g)

Un **curriculum vitae** actualisé avec photo

Un **chèque d'un montant de 85,00 €** en règlement du droit d'inscription aux épreuves de sélection libellé à l'ordre de **l'IFSS Croix-Rouge française**.

Il vous sera adressé un reçu dès réception. Il est rappelé que cette somme ne sera **en aucun cas** remboursée.